



Comment faire une demande d'intervention par l'équipe IDE de VAD ?

Le psychiatre de l'hôpital NOVO, référent du patient, envoie un courrier (reprenant les éléments de l'histoire de la maladie et du projet), à l'équipe des VAD qui étudie les candidatures le jeudi après-midi (semaines impaires) en réunion de synthèse.

Dans un second temps, le patient rencontre le binôme IDE VAD et le psychiatre référent, afin de recueillir son accord pour la mise en place d'un projet de soins. Si le patient est d'accord pour ce projet alors le binôme IDE VAD deviendra référent de la prise en charge.

La fréquence des interventions au domicile du patient est fixée à une fois par semaine en début de sa prise en charge, puis réévaluée en fonction de la clinique du patient et de l'avancée de ses projets.

Quelle organisation pour assurer les missions des IDE de VAD ?

Chaque visite s'organise en binôme IDE référents du patient avec prise de rendez-vous préalable.



5 véhicules professionnels sont mis à disposition des 10 IDE



1 trousse de soins pour assurer les injections de neuroleptiques retardés



1 bureau pour assurer la coordination

Equipe référente des VAD :

- Un médecin psychiatre
- Un cadre de santé
- Un(e) assistant(e) social(e)
- Une équipe d'infirmier(es) expérimenté(es)



Siège social

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex



Visites à domicile (VAD)

IDE : 01 30 75 43 88 (du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30)





Quelles sont les missions d'une équipe IDE de Visites à domicile ?

L'IDE des VAD a un rôle de clinicien, de coordonnateur, de consultant auprès des personnes soignées et de leurs proches et contribue par ses activités à des réflexions favorisant l'implication du patient dans ses soins. Il réalise des actions visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé et l'autonomie de la personne à son domicile.

Il organise, développe et coordonne les contacts avec les professionnels de santé à chaque étape de la prise en charge.

Il assure et renforce le lien privilégié avec les professionnels de la ville afin de favoriser la continuité et la sécurisation de la prise en charge globale du patient. (ESAT, SAMSAH, CCAS, CMP, CATTP, médecin traitant...).

Il est un interlocuteur privilégié et relai du patient et de son entourage dans la construction et la déclinaison du projet de soins.

Il favorise l'articulation de la prise en charge du patient entre ville et hôpital.

Il a une expertise dans les maladies psychiatriques, ses traitements médicamenteux, ses thérapies non médicamenteuses. Il connaît les partenaires du secteur géographique.

Il contribue à l'identification et à la prise en charge précoce de la décompensation. Il met en œuvre les mesures adaptées à la prise en charge aiguë de la décompensation psychique au domicile.



Quelles sont les personnes susceptibles d'être prises en charge par une équipe IDE de Visites à domicile ?

L'infirmier VAD travaille auprès de personnes présentant des troubles psychiques, psychiatriques, nécessitant un accompagnement dans les domaines psychologique, social, économique et culturel. Cet accompagnement se fait au domicile du patient.

Le psychiatre référent du patient pris en charge par l'équipe IDE VAD doit avoir une activité clinique à l'hôpital NOVO.



Quelles sont les activités spécifiques d'une équipe IDE de Visites à domicile ?

- Réaliser des entretiens d'évaluation, de suivis, motivationnels, de soutien, de relation d'aide, en binôme IDE au domicile du patient.
- Réaliser les injections de neuroleptiques retards. Favoriser l'adhésion et l'observance du traitement (per os et injectable) par le patient.

- Participer aux entretiens médico-infirmiers en consultation avec le psychiatre référent du patient.
- Fixer avec le patient des objectifs, veiller à l'atteinte des objectifs et réajuster au besoin.
- Favoriser l'engagement du patient et de son entourage dans le projet de soins, son déroulement, son évaluation, son suivi.
- Accompagner le patient et son entourage pour maintenir l'équilibre de vie au domicile.
- Repérer et prévenir les situations d'urgences, les risques de violence ou de passage à l'acte. Prendre les initiatives au regard de la situation évaluée.
- Prévenir les rechutes.
- Participer à des ateliers thérapeutiques (atelier social, théâtre...)
- Organiser des activités à visée socio-thérapeutiques (séjours, sorties thérapeutiques).
- Participer à la réhabilitation de patient en partenariat avec toutes les structures de soins du pôle.
- Accompagner le patient dans son suivi somatique si la situation le nécessite.
- Collaborer étroitement avec l'assistante sociale de l'unité.
- Travailler en réseau avec les partenaires dans la cité : médecins généralistes, services sociaux (SAVS...), services sanitaires et sociaux (SAMSAH...), ESAT, services des majeurs protégés, aides au domicile, résidences inclusives, ASE, police, tribunaux, services vétérinaires, services municipaux.
- Participer aux réunions cliniques et aux réunions de synthèse.
- Réaliser des actions d'information, de collaboration, de coordination avec les différents partenaires du secteur.